
PROTÉGER LA FRANCE, DU XVII^E SIÈCLE AU CONGRÈS DE VIENNE. LA QUESTION DES FRONTIÈRES.

De la recherche à la classe

Florence Chaix
IA-IPR Histoire-Géographie
Académie d'Orléans-Tours



UNE QUESTION CENTRALE DANS L'HISTOIRE DE LA FRANCE

- « Protéger la France, c'est réussir à en fermer le territoire pour ne pas être envahi. »

Olivier Chaline

- « L'histoire de la France est intimement liée à la défense de ses frontières. La « ceinture de fer » de Vauban, achevée entre 1690 et 1700, a joué ce rôle jusques et y compris pendant les guerres révolutionnaires et au-delà. »

Tristan Lecoq

QUELLE PLACE DANS LES PROGRAMMES?

- Cycle 4, classe de 5^{ème}:

Thème 3 Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI^e et XVII^e siècles - Le monde au temps de Charles Quint et Soliman le Magnifique. - Humanisme, réformes et conflits religieux. - Du Prince de la Renaissance au roi absolu. (François Ier, Henri IV, Louis XIV)	Aux XV^e et XVI^e siècles s'accomplit une première mondialisation : on réfléchira à l'expansion européenne dans le cadre des grandes découvertes et aux recompositions de l'espace méditerranéen, en tenant compte du rôle que jouent Ottomans et Ibériques dans ces deux processus historiques. Les bouleversements scientifiques, techniques, culturels et religieux que connaît l'Europe de la Renaissance invitent à réinterroger les relations entre pouvoirs politiques et religion. À travers l'exemple français, on approfondit l'étude de l'évolution de la figure royale du XVI^e au XVII^e siècles, déjà abordée au cycle 3.
---	---

LES LIGNES DE FORCE DU THÈME 3 EN 5ÈME

<https://eduscol.education.fr/document/17848/download>

- **Aborder la première mondialisation**
- **Comprendre les transformations de l'Europe**

Montrer l'évolution du pouvoir royal

L'étude de l'évolution de la figure du pouvoir royal (« du prince de la Renaissance au roi absolu ») avec les figures de François I^{er}, Henri IV et Louis XIV s'inscrit dans cette perspective. Elle permet de montrer que cette évolution ne se fait pas sans crises ni retours en arrière (l'assassinat d'Henri IV, la révocation de l'Édit de Nantes en 1685). On pourra filer le thème de la noblesse :

- François I^{er}, roi humaniste parmi les nobles.
- Henri IV, roi de consensus contre les factions.
- Louis XIV, roi guerrier maître de la noblesse.

La religion ou l'image du prince montrant la progressive glorification du prince sont aussi des entrées possibles ainsi que le thème du roi bâtisseur (de châteaux, mais aussi de places fortes).

QUELLE PLACE DANS LES PROGRAMMES?

- Thème 3 : L'État à l'époque moderne : France et Angleterre (11-12 heures)

Chapitre 1. L'affirmation de l'État dans le royaume de France

- Classe de seconde

Objectifs du chapitre	Ce chapitre vise à montrer l'affirmation de l'État en France dans ses multiples dimensions ainsi qu'à caractériser la monarchie française. <u>On peut mettre en avant :</u> – le rôle de la guerre dans l'affirmation du pouvoir monarchique ; – l'extension du territoire soumis à l'autorité royale ; – le pouvoir monarchique et les conflits religieux ; – le développement de l'administration royale, la collecte de l'impôt et le contrôle de la vie économique ; – la volonté du pouvoir royal de soumettre la noblesse ; les limites de l'autorité royale.
Points de passage et d'ouverture	▪ 1539 – L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française. ▪ Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant. ▪ Versailles, le « roi-soleil » et la société de cour. ▪ L'Édit de Nantes et sa révocation.

LES LIGNES DE FORCE DU THÈME 3 EN 2^{NDE}

- Un axe majeur: la notion d'Etat :

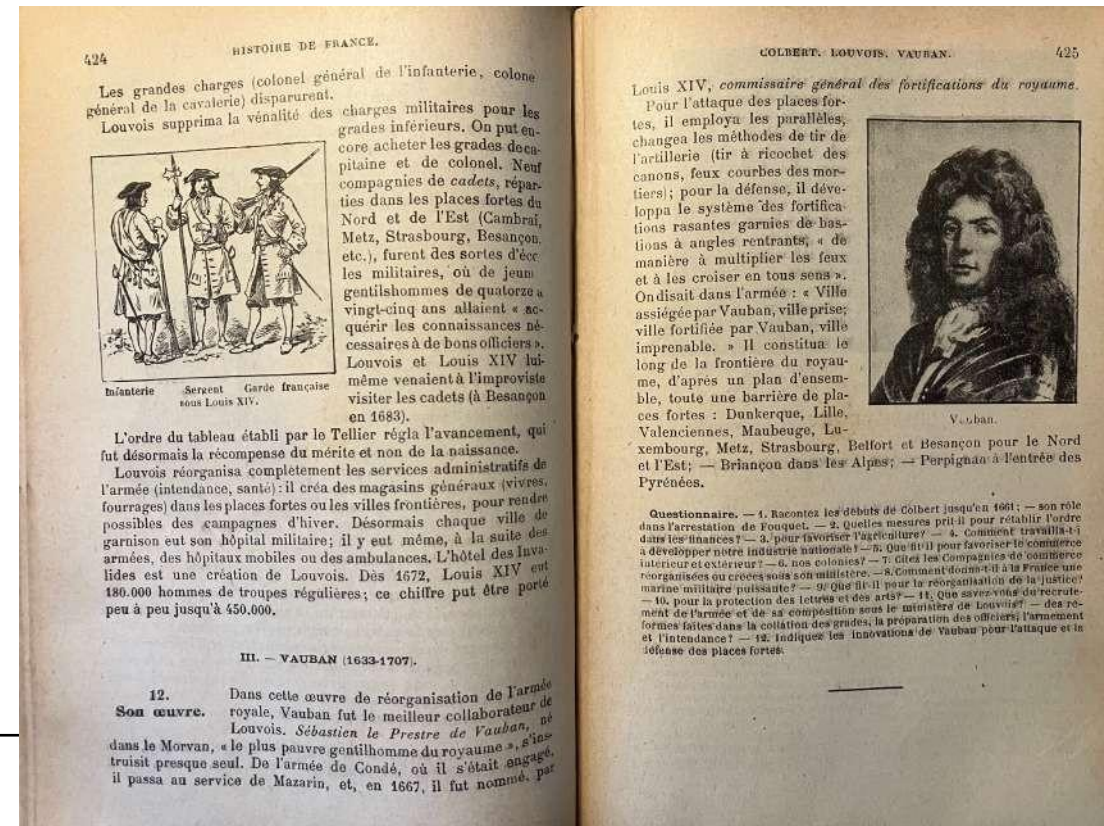
Une réalité géopolitique qui s'intègre à un ensemble européen. L'État entretient des relations de rivalité avec ses voisins. Cela nécessite d'entretenir des rapports de force favorables à la fois sur le plan militaire (puissance maritime, rôle de la guerre), économique (mercantilisme), ou culturel (anglophilie des Lumières françaises).

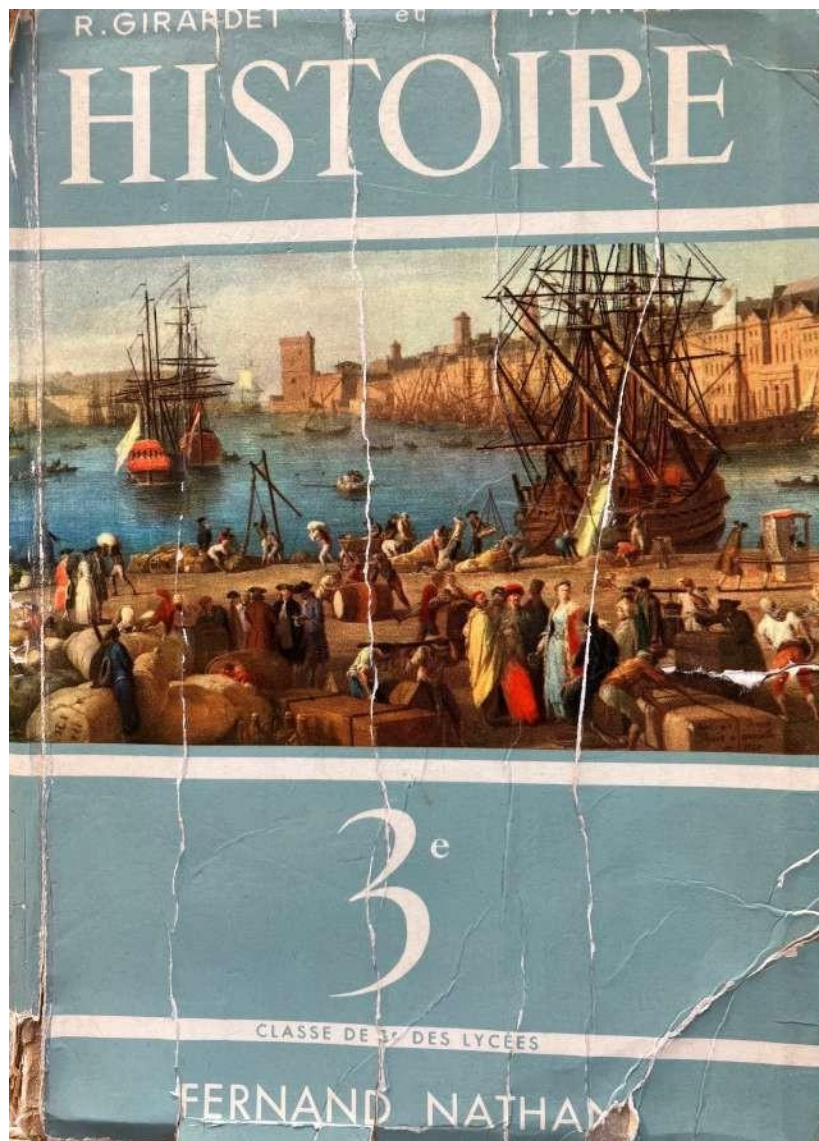


QUEL TRAITEMENT DANS LES MANUELS ET LES ANCIENS PROGRAMMES?

- Manuel de 1921 pour le Cours supérieur, rédigé par E. Segond.

CHAP. XXXIV. — Guerre de Contans. Quatrième période (1439-1452).	268
CHAP. XXXV. — L'Église et le Schisme d'Occident.	268
CHAP. XXXVI. — L'Europe aux XIV ^e et XV ^e siècles.	273
CHAP. XXXVII. — Les Lettres et les Arts en France aux XIV ^e et XV ^e siècles.	273
CHAP. XXXVIII. — Les Grandes Inventions et les Grandes Découvertes.	283
	289
LES TEMPS MODERNES	
CHAP. XXXIX. — Louis XI (1461-1483).	300
CHAP. XL. — Charles VIII. Louis XII.	307
CHAP. XLI. — François I ^{er} (1515-1547).	317
CHAP. XLII. — Henri II (1547-1559).	325
CHAP. XLIII. — La France de Charles VIII à Henri II. Le Gouvernement.	329
CHAP. XLIV. — La Renaissance.	334
CHAP. XLV. — La Réforme.	340
CHAP. XLVI. — L'Église et la Réforme.	343
CHAP. XLVII. — Appoint et décadence de l'Espagne.	351
CHAP. XLVIII. — La Réforme en France.	355
CHAP. XLIX. — La Réforme en France. Les guerres de religion.	358
CHAP. L. — Henri IV (1589-1610).	363
CHAP. LI. — Louis XIII (1610-1643).	370
CHAP. LII. — Louis XIV (1643-1715).	378
CHAP. LIII. — Louis XIV (suite). Richelieu (1624-1640).	380
CHAP. LIV. — La Guerre de Trente ans (1618-1648).	386
CHAP. LV. — La Guerre de Trente ans (fin). La France et l'Espagne (1648-1659).	396
CHAP. LVI. — Les Stuarts. La Révolution d'Angleterre.	408
CHAP. LVII. — Louis XIV (suite). Le Génie. La Gouvernance.	416
CHAP. LVIII. — Colbert, Louvois, Vauban.	431
CHAP. LIX. — Louis XIV. La Politique extérieure (1661-1686).	436
CHAP. LX. — Louis XIV. Les affaires religieuses.	437
CHAP. LXI. — La Politique extérieure de Louis XIV (suite). La Ligue d'Augsbourg (1686-1697).	446
CHAP. LXII. — La Politique extérieure de Louis XIV (fin). La Guerre de la Succession d'Espagne (1701-1714).	451
CHAP. LXIII. — Les Lettres, les Sciences, les Arts au XVIII ^e siècle.	464
CHAP. LXIV. — Charles XII et Pierre le Grand (1699-1725). Catherine II.	473





QUEL TRAITEMENT DANS LES MANUELS ET LES ANCIENS PROGRAMMES?

sa mort en 1691. Courtisan ambitieux, dur, avide et vindicatif, Louvois n'eut pas moins de très grandes qualités d'homme d'État : la puissance de travail, la sûreté dans le choix de ses collaborateurs, l'esprit d'organisation, enfin ce goût de la grandeur qu'il partageait avec son roi. Après la mort de Louvois, Louis XIV assumait de Versailles la direction des armées. Les secrétaires d'État, Barbezieux, fils de Louvois, et Chamillart furent des commis, sans grande initiative.

2^e L'armée de Louis XIV. — L'action de Michel Le Tellier et de Louvois aboutit à de très profondes transformations de l'organisation militaire.

L'armée permanente fut augmentée et préparée pour l'offensive. Ses effectifs s'accroissent beaucoup à la fin du règne : 400 000 hommes en temps de guerre, 150 000 environ en temps de paix. Les hommes étaient toujours recrutés par le moyen traditionnel du *racolage*⁽¹⁾ ; il y avait encore de nombreux mercenaires étrangers. L'essai en 1688 de mise sur pied de milices régionales ne fut pas heureux ; mais on surveilla avec soin, en multipliant les *montres* ou revues, les chiffres fournis par les officiers.

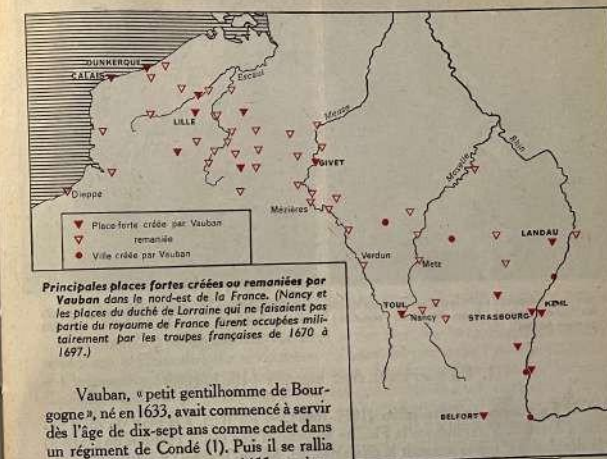
Si les nobles, pour qui servir à l'armée était une vocation familiale, eurent toujours le privilège d'acheter les grades de capitaine et de colonel, le roi créa des grades nouveaux qui échappèrent à la vénalité et se réserva les nominations des cadres supérieurs. Surtout Louvois organisa définitivement l'ordre du tableau, en 1675, qui posait qu'en principe (1) l'avancement était accordé à l'ancienneté. Innovation qui souleva les vives protestations de la haute noblesse : Saint-Simon, duc et pair du royaume, ne démissionna-t-il pas, en 1702, de l'armée parce qu'on l'avait oublié lors d'une promotion de brigadiers et parce qu'il n'était pas disposé à subir l'ordre du tableau ? L'image d'une armée plus disciplinée, uniformisée, instrument docile entre les mains du pouvoir royal commença à apparaître.

Enfin Le Tellier et Louvois se sont efforcés d'améliorer le ravitaillement des troupes en campagne. Sans renoncer au principe « que la guerre doit nourrir la guerre », ils ont créé, surtout dans les régions frontières, des centres d'approvisionnement et équipé avec des magasins les places fortes construites par Vauban ; les abus des fournisseurs furent limités. L'armement fut amélioré (apparition du fusil à pierre et de la baïonnette), l'uniforme imposé à la plupart des troupes ; un service de santé encore très rudimentaire fut mis sur pied et l'hôtel des Invalides construit à Paris pour les soldats mutilés. A cette œuvre de refonte et d'organisation, il faut d'ailleurs attribuer une part, qui n'est sans doute pas négligeable, aux conseils de Turenne. Celui-ci, dont Louis XIV estimait fort la fidélité et le génie militaire, avait reçu, en 1660, la dignité de « maréchal général des camps et armées de France », qui le mettait au-dessus des autres maréchaux.

La marine fut reconstituée par Colbert (cf. p. 259). Mais à la fin du règne les des corsaires comme Duguay-Trouin et Jean Bart qui font à l'ennemi la guerre de course.

3^e Vauban et la fortification des frontières. — Parmi les collaborateurs de Louvois, il faut faire une place à part à Vauban.

(1) En principe, car en fait il y eut toujours des fonctions « au choix ».



Principales places fortes créées ou remaniées par Vauban dans le nord-est de la France. (Nancy et les places du duché de Lorraine qui ne faisaient pas partie du royaume de France furent occupées militairement par les troupes françaises de 1670 à 1697.)

Vauban, « petit gentilhomme de Bourgogne », né en 1633, avait commencé à servir dès l'âge de dix-sept ans comme cadet dans un régiment de Condé (1). Puis il se rallia à la cause royale et reçut, en 1655, son brevet « d'ingénieur ordinaire du roi ». En 1667, il accompagna le souverain lors de la guerre de Dévolution. Il allait désormais participer à toutes les campagnes importantes et se révéler rapidement à la fois comme le meilleur preneur de villes (« Place assiégée par Vauban, place prise ») et comme un créateur génial des fortifications et de l'organisation des places-fortes (« Place défendue par Vauban, place imprenable »).

Vauban conduisit plus de cinquante sièges sans connaître d'insuccès, en renouvelant les méthodes d'attaque. Il construisit plus de trente places-fortes, en aménagea plus de 300. Vauban parcourait sans cesse la France, du nord au sud, pour inspecter ses chantiers. Sa prodigieuse activité a contribué à fixer les frontières et à préserver le royaume de l'invasion au moment des coalitions et des revers de la fin du règne de Louis XIV. Sa liberté de parole, son peu de goût pour les intrigues de Cour expliquent sa tardive nomination en 1703 au titre de maréchal de France. La rédaction d'un mémoire au roi, contenant des critiques assez sévères sur la situation du royaume (la *Dîme Royale*, 1707), lui valut une demi-disgrâce quelques mois avant sa mort.

(1) Alors en révolte contre le roi, au moment de la Fronde.

UN LIEN POSSIBLE AVEC LE PROGRAMME D'EMC EN 4ÈME

Défendre le cadre démocratique : sécurité et défense nationale (9 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Ordre public et souveraineté nationale Défense	- La « sûreté » fait partie des droits affirmés par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC, art. 2). Elle signifie à la fois que les droits du citoyen sont protégés et qu'il doit se trouver en sécurité. Les forces de sécurité intérieure, comme la police, la gendarmerie, les pompiers et les douanes, répondent à cette exigence ; - les forces armées ont vocation à défendre la souveraineté nationale, qui peut se trouver menacée ; elles ont aussi pour mission de servir la Nation quand elle est engagée par des traités ou comme membre d'organisations internationales comme l'ONU. La défense doit également affronter de nouveaux enjeux comme la guerre informationnelle et la cyberdéfense ; - la police de l'environnement assure la protection du droit de chacun à vivre dans un environnement « sain et équilibré ».	Aborder des exemples (plan Vigipirate, crise du Covid). Prendre l'exemple des incendies de forêt, pour montrer l'action des pompiers et de la sécurité civile, et en particulier la sécurisation des habitations. [EDD] Aborder un exemple d'action de l'Office français de la biodiversité. Appréhender les missions des forces de sécurité et des armées à partir d'une participation à une opération internationale. [EMI] À partir de l'étude de tentatives d'ingérences étrangères repérées par VIGINUM, comprendre les mécanismes et enjeux de la guerre informationnelle. <i>Ces propositions peuvent s'inscrire dans la participation aux exercices de sécurité de l'établissement, à différents dispositifs en lien avec l'éducation à la défense (classe de défense à la sécurité globale, intervention d'acteurs de la défense et de la sécurité).</i>

« Protéger la France, c'est réussir à en fermer le territoire pour ne pas être envahi. »

→ Sécurité civile

→ OPEX

→ Guerre informationnelle, cyberdéfense

→ Frontières?

ET AVEC LE PROGRAMME D'EMC EN 1^{ÈRE}

La République et la Nation (9 heures en voies générale et technologique, 7 à 8 heures en voie professionnelle)

Défense et sécurité nationale (vues en 4 ^e) Société numérique	la communauté nationale se matérialise aussi par l'existence d'une défense nationale. Celle-ci est confrontée à des enjeux renouvelés (terrorisme, cybersécurité, etc.) dans un monde à la fois de plus en plus interdépendant et soumis à des tensions économiques, politiques et culturelles constantes.	Comprendre ce que recouvre la notion de « sécurité nationale » introduite par le <i>Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale (2008)</i>, en l'articulant aux perspectives d'une défense européenne. [EMI] À partir d'études de cas, préciser présenter les modalités et les enjeux des « guerres hybrides ». Outre le service national universel, dont un des objectifs est de renforcer l'engagement des jeunes et la cohésion nationale, évoquer les dispositifs en lien avec la formation professionnelle : service militaire volontaire, cadets de la République, classes de défense et de sécurité globales, classes et lycées engagés (en lien avec l'éducation à la défense).	→ Terrorisme → Cybersécurité → Guerres hybrides Frontières?
--	--	--	---



La Croix
Défense européenne : l'UE planche sur son ...



Ouest-France
Qu'est-ce que le « mur anti-drones » dont discut...



Le Parisien
Mur anti-drones européen : l'innovation uk...



Euronews.com
Face à la menace russe, l'UE veut mettre en pl



Euronews.com
Face à la menace russe, l'UE veut mettre en pl...



Le Parisien
Mur anti-drones » européen : comment l'IA...



Franceinfo
Trois questions sur le "mur antidrones" réclam...



Euronews.com
Comment l'Ukraine peut aider l'Europe à cons

VERS UN MUR ANTI-DRONES?

« DE LA DÉFENSE
DES FRONTIÈRES
À LA DÉFENSE
SANS
FRONTIÈRES »

Tristan Lecoq, paru
dans Le réveil des
frontières : des lignes
en mouvement

Questions
internationales

N° 79-80 Mai-août
2016